



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lutte et prévention

Question écrite n° 40331

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon attire l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur les conclusions du G7 relatives aux consequences sur la sante des atteintes a l'environnement. Le G7 qui s'interessait aux relations sante-environnement a estime que les connaissances sur ce point etaient insuffisantes et preconise le developpement d'etudes, notamment epidemiologiques, pour combattre ces effets nefastes et mieux en evaluer les couts pour la societe. A ce titre, il lui demande de bien vouloir l'eclairer sur les mesures pratiques que le gouvernement entend privilegier afin de traduire au mieux l'avis commun des sept pays les plus industrialises.

Texte de la réponse

Mme le ministre de l'environnement a pris connaissance avec interet de la question posee par l'honorable parlementaire concernant les mesures prises par le Gouvernement a la suite des conclusions du G7 sur les relations sante-environnement. Le Gouvernement francais estime qu'il s'agit la d'une question de premiere importance. Ce champ de recherche a ete inscrit dans les priorites du ministere de l'environnement des 1995. La loi de finances initiale de 1996 lui octroyait un montant de 10 millions de francs au titre du BCRD (budget civil de la recherche et du developpement). Un travail preparatoire mene au sein d'un groupe de reflexion a permis de definir les themes prioritaires a privilegier dans les futures recherches et d'en structurer la gestion. Celle-ci s'articule autour d'un comite inter-organismes ou sont representes les departements ministeriels concernes et les organismes institutionnels de la recherche. Ce comite definit les grandes lignes du programme et s'appuie sur un comite scientifique compose d'experts qui en precise les termes de reference (appel d'offres) puis evalue et classe les propositions de recherche. En dernier ressort, le comite inter-organismes formule une proposition de programme et de financement des equipes correspondant a ce programme. L'appel d'offres 1996, lance au printemps, a retenu trois themes prioritaires : eau et sante, contamination des aliments et sante, habitat et sante. Cent treize dossiers de proposition de recherches ont ete recus et sont actuellement en cours d'evaluation par les experts du comite scientifique. Le comite inter-organismes se determinera en octobre 1996 sur les propositions a retenir, compte tenu de leur classement et de leur pertinence scientifique ainsi que l'enveloppe budgetaire effectivement disponible. Par ailleurs, le ministre de l'environnement a decide de mettre en place un comite de la prevention et de la precaution charge d'une fonction de veille et d'alerte sur l'ensemble des questions d'environnement susceptibles d'avoir des incidences sur la sante humaine. Ce comite, qui assure egalement une expertise dans l'evaluation des risques lies a l'environnement sur la sante, a ete cree par arrete du 30 juillet 1996.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40331

Rubrique : Pollution et nuisances

Ministère interrogé : environnement
Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 1996, page 3339
Réponse publiée le : 9 septembre 1996, page 4825